

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 AVRIL 2014

Convocation : 10 avril 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le 17 avril, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : Mmes Poussard, Velin, Godard, Barathon, Joubert, MM, Rouby, Schaal, Raoult, Leipert, Lebreton, Cornuejols, Varin, Guerbois

Absents excusés : Mme Colin-Manderscheid (pouvoir à Mme Poussard), M. Martin-Gbeassor (pouvoir à M. Rouby)

Secrétaire de séance : Mme Velin

Mme Poussard annonce qu'un règlement intérieur du conseil municipal est en cours d'élaboration. Chaque conseiller ayant reçu le compte-rendu de la réunion précédente, il n'en sera plus donné lecture en début de séance. Afin de ne pas trop prolonger chaque réunion, le temps de parole donné pendant le tour de table et dans l'assistance sera limité à 3 minutes par intervenant.

Vote des taux d'imposition

Afin de permettre la réalisation du budget communal, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition directe comme suit :

TAXES	TAUX 2013	TAUX 2014	VOTE PRODUIT
Habitation	20,39	12,90	88.094,00 €
Foncier bâti	20,04	20,04	109.438,00 €
Foncier non bâti	27,30	27,30	21.185,00 €

Budget primitif 2014

Le maire présente au Conseil Municipal le budget primitif qui s'établit comme suit :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 960.165,00 €
- dépenses et recettes d'investissement : 544.584,00 €

Le budget primitif est adopté à l'unanimité des présents.

Attribution de subventions

Le Conseil Municipal décide de reporter ce point à une réunion ultérieure, les demandes de subvention des associations n'étant pas toutes arrivées.

Délégués Agence Technique Départementale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, élit à bulletin secret :

- Mme Poussard, déléguée titulaire, à la majorité de 14 voix
- M. Leipert, délégué suppléant, à la majorité de 13 voix

Etude de devis

1- Peinture logement B

A l'unanimité, le Conseil accepte la proposition de M. Fortunato pour un montant de 1440,00 € HT et autorise Mme Poussard à signer le devis.

2- Mise en page et impression journal communal

Trois devis ont été sollicités pour la mise en page et l'impression des futures éditions, pour une édition de 20 pages :

M. Daniel Gabanou pour un montant HT de	1080,00 € par numéro
Imprimerie d'Anet pour un montant HT de	1397,13 € par numéro
European création pour un montant HT de	1622,00 € par numéro

A l'unanimité des présents, le Conseil retient la proposition de M. Gabanou.

Attribution régime indemnitaire aux agents

Mme Poussard informe le Conseil que suite au changement de grade d'un agent de la commune, il convient de revoir l'attribution du régime indemnitaire qui avait été accordé en 2009. Un projet a été envoyé au comité technique paritaire du centre de gestion qui a émis un avis favorable et des recommandations.

Mme Poussard donne lecture de la délibération qui met en place l'attribution du régime indemnitaire (indemnité d'administration et de technicité - IAT et indemnité d'exercice des missions de préfecture - IEMP aux grades suivants : adjoint administratif principal 2^{ème} classe, adjoint technique 2^{ème} classe et 1^{ère} classe, adjoint technique principal 2^{ème} classe et 1^{ère} classe et agent de maîtrise. Les montants sont fixés selon un coefficient. Un arrêté du maire fixera les modalités d'attribution de ce régime indemnitaire et le montant définitif.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le régime indemnitaire pour les agents de la collectivité.

Convention SDE 28

Madame Poussard expose aux membres du conseil municipal la possibilité de mettre en place en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energies un programme de rénovation du parc communal d'éclairage public afin de supprimer totalement d'ici 2017 les installations encore équipées de sources à vapeur de mercure qui sont au nombre de 61. Le montant global de cette opération est de 30742 €, dont la commune doit prendre à sa charge 60 % soit 18445 €, à répartir sur trois exercices budgétaires.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce programme à réaliser en 2014, le plan de financement prévisionnel et autorise le maire à signer la convention avec le SDE 28.

Convention COSEC

Le syndicat de gestion du COSEC a fixé à 100,00 € le montant annuel de la participation des communes non adhérentes pour les enfants de la commune scolarisés au collège de Bueil. A l'unanimité, le Conseil autorise Madame le Maire à signer la convention de participation de la commune de Guainville aux dépenses de fonctionnement du gymnase de Bueil.

Remboursement de cotisation CNAS

A l'unanimité, le conseil municipal décide de procéder à l'encaissement d'un chèque de 177,36 € émis par le CNAS en remboursement d'un trop perçu de cotisation en 2013.

Libéralités

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide de procéder à l'encaissement de trois chèques d'un montant de 98,37 €, d'un chèque d'un montant de 108,00 € et d'un chèque d'un montant de 73,05 €, à titre de libéralités.

Lecture de courriers

L'association Free Motors Group annonce le passage d'une ballade de motos et de voitures américaines dans la commune dans la journée du 10 mai prochain.

L'AMF 31 remercie la commune pour le versement du don qui a été fait pour venir en aide aux communes sinistrées lors des inondations de juin 2013.

Informations diverses

La communauté d'agglomération du pays de Dreux s'est réunie le 14 avril pour élire son président, ses vice-présidents et les membres du bureau dont Mme Poussard donne lecture. Les conseillers municipaux peuvent s'inscrire pour devenir membres des neuf commissions. Il serait souhaitable que la commune soit représentée dans la commission déchets et eau & assainissement entre autres.

Le SIRP a procédé à l'élection de son président (Mme Poussard) et vice-président (Mme Maisonneuve de Gilles). Une modification des statuts a été demandée afin que chaque commune puisse avoir quatre délégués au lieu de trois et deux vice-présidents au lieu d'un.

Mme Poussard s'est rendue à l'Hôtel de Ville de Paris ce mercredi afin d'y fêter les 70 ans du droit de vote et d'éligibilité des femmes, en présence de Mmes Anne Hidalgo, Najat Vallaud-Belkacem et M. François Hollande.

Tour de table

Mme Velin rappelle qu'une exposition sur la première guerre mondiale aura lieu le samedi 17 mai prochain à l'église à l'occasion de la nuit des musées jusqu'à 23 heures et de 10 heures à 17 heures le dimanche 18 mai.

M. Schaal informe l'assemblée que les travaux de changement de canalisation à Ritoire s'achèvent. Il signale des dépôts de déchets verts à la chapelle de Bonne Nouvelle.

M. Lebreton demande où en est le projet de fête des voisins. Celui-ci n'est pas abandonné. Les habitants qui le souhaitent peuvent se regrouper afin de mieux faire connaissance à une date qui devra être fixée par hameau. Une information annonçant cette manifestation dans le but de favoriser la cohésion sociale sera prochainement distribuée aux habitants.

M. Rouby signale des détritus en face du parking du cimetière des animaux et demande si les poubelles ont été vidées aux étangs. C'est le cas.

Dans l'assistance, M. Charpentier demande pourquoi il n'a pas reçu de réponse à son courrier du 3 avril dernier. Mme Poussard lui fera une réponse. Quant à la déclaration parvenue en mairie suite aux élections, elle ne sera pas publiée dans le prochain Guainville Infos.

M. Sevileanu adresse ses félicitations aux nouveaux élus ; est satisfait de la récente distribution de poubelles neuves.

A ce sujet, il est rappelé que ces nouvelles poubelles sont à utiliser à partir de la semaine du 2 juin. M. Schaal précise que la distribution des nouveaux conteneurs pour les résidences secondaires sera réalisée après prise de rendez-vous.

Avant de clore la séance, Mme Poussard informe l'assemblée que la population va pouvoir prochainement donner son avis sur le projet de clôture de l'extension du cimetière, deux options étant envisagées.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h45.